

## Bilatérale SCL du 24 janvier 2023 Compte-rendu

**solidaires ccrf & scl** a inauguré un cycle de réunions bilatérales entre l'unité de direction et les syndicats représentatifs au SCL. L'occasion de faire le point sur les sujets brûlants (réorganisation du service, transferts de missions dans les directions de rattachement) alors que les tout nouveaux comités sociaux d'administration (CSA, qui remplacent les comités techniques) tardent à se mettre en place, la faute à la Fonction publique qui n'a toujours pas publié les règlements intérieurs types qui doivent être déclinés (en clair, copiés collés) dans les différents ministères.

**solidaires** avait au préalable transmis un certain nombre de questions et de commentaires sur les sujets principaux, ainsi que sur les négociations sociales et quelques questions diverses.

### Réorganisation du SCL

L'UD n'a pas de modèle fixé, mais n'a pas non plus la maîtrise de réorganisation du service, qui repose sur les deux directions de rattachement et le Secrétariat général de Bercy.

A ce stade, seul est connu le mode déroulement des travaux, selon un schéma organisé autour de 3 chantiers principaux :

- Chantier n°1 : Définition de la stratégie et des missions du SCL  
Ce chantier qui n'est pas piloté par l'UD porte sur les modalités spécifiques du transfert SSA principalement, et le chantier, plus mineur, du transfert de la Douane vers la DGFIP, ainsi que le sujet Europe, les relations avec d'autres administrations et les technologies d'avenir.
- Chantier n°2 : Adaptation de l'organisation structurelle et scientifique.  
Ce chantier, particulièrement lourd, est piloté par l'UD, et comprend plusieurs déclinaisons :
  - Politique scientifique du service : développement des missions vers Europe et autres administrations.
  - Spécialisation des labos, rationalisation du nombre de domaines, internalisations / externalisations...
  - Fonctions supports.
- Chantier n°3 : Transformation de la gouvernance, budget et statut.  
Un chantier structurel très politique, avec les moyens mais aussi la possibilité d'évolution du statut (SCN de Bercy ? Groupement d'intérêt public ? Établissement public ?), les relations avec la DGAL ou les moyens du service.  
L'UD souhaite mettre fin à la dichotomie entre les moyens du service (qui dépendent du secrétariat général) et les besoins (qui dépendent des directions de rattachement).

Le futur contrat pluriannuel d'objectifs et de performance (COP) sera réalisé à partir de la somme de ces futurs travaux, menés en « mode projet » (c'est la mode !) avec pilotage, comité de pilotage et au-dessus comité stratégique (le Chef du SCL, les 2 directrices générales et 1 représentant.e du Secrétariat Général).

L'agenda semble particulièrement ambitieux, avec une validation avant la fin du premier semestre, et ce alors que les travaux n'auront pas commencé avant le mois de février ! D'autant plus que le rapport du CGE n'a pas fait d'expertises, qui restent à mener.

**Solidaires** a souligné l'ampleur des conséquences de la réorganisation du SCL, les inquiétudes des collègues pour leur devenir, celui du service et la réalisation des missions de service public remplies par le SCL.

**Solidaires** avait rappelé préalablement à la réunion son attachement à avoir un service aux effectifs suffisants, avec les implantations actuelles, et des conditions de travail satisfaisantes.

**Solidaires** a rappelé qu'il était essentiel de garantir la pérennité du service. Un changement de statut ne doit pas mettre en cause le devenir du SCL. A ce sujet, les rapports avec la DGAL seront étudiés à la loupe : on a vu ce que la DGAL avait fait par le passé de ses labos, et par ailleurs l'externalisation de certaines missions transférées de la DGCCRF vers la DGAL font naître des doutes, pour ne pas dire plus, sur la pérennité des analyses réalisées pour le compte du ministère de l'agriculture.

### **Transfert de missions dans les DR**

La bilatérale a été l'occasion de faire un point de faire un point sur le groupe de travail spécifique au SCL dans le cadre du transfert SSA (l'UD participant au pilotage). Ce GT s'est réuni 2 fois, avant Noël et la semaine dernière (durant laquelle se tenait également un sous-GT consacré aux questions budgétaires).

La problématique budgétaire est fondamentale, et double :

- La gestion de la fin d'année 2023, car actuellement les résultats sont envoyés à la DGAL mais l'activité relève des collègues CCRF jusqu'en septembre – octobre.
- La gestion des relations entre SCL et DGAL, pour la suite.

Le sujet apparaît comme prioritaire pour l'UD car les négociations budgétaires 2024 débutent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Les GT ont permis d'aborder les relations organisationnelles avec la DGAL, comme l'anticipation des crises sanitaires, et l'exploitation des TN, pour mettre en place des relations fluides avec les bureaux techniques.

Pour l'UD, le sujet financier sera fondamental, entre les coûts des prestations et le budget dont disposera la DGAL pour payer les analyses.

**Solidaires** a interrogé l'UD sur la possibilité ou pas de contacter des responsables d'enquête dans les bureaux de la DGAL, d'autant qu'un certain nombre a été transféré depuis l'administration centrale de la DGCCRF.

Le SCL avait interdiction de contacter la DGAL, et a enfin pu commencer à avoir des contacts directs avec la DGAL pour caler les remontées. Pour les contacts entre les domaines et la DGAL il faudra attendre, probablement tout début février.

**Solidaires** a demandé à l'UD qui prendrait les décisions finales pour les arbitrages. Il apparaît que l'UD n'est pas décisionnaire, et que les DR ont demandé une validation ministérielle.

Pour **Solidaires** une attention particulière doit être donnée aux personnels des domaines microbio, afin de leur donner de la visibilité sur leur avenir et leur garantir de bonnes conditions de travail.

**Solidaires** a insisté sur les craintes liées au transfert SSA sur le maintien des analyses par le SCL au-delà des 2 ans (qui concerneraient vraisemblablement la période 2023-2024), la DGAL ayant déjà décidé d'externaliser la réalisation des prélèvements PSPC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Questions diverses

### Négociations sociales

L'augmentation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT) à 106,76 € brut, soit 82,40 € nets pour les fonctionnaires (taux de retenue à 20%) et 99,39 € nets pour les contractuel·les (taux de retenue 6,90 %), sera effective dès la paye de janvier avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre (2022, pas la peine de rêver !).

Sur les négociations sociales et l'augmentation du barème indemnitaire, l'UD a fait remonter au SG la demande d'un abondement budgétaire pour donner 500 € par an aux B et 300 aux A (le principe d'une augmentation de 500 pour les C étant déjà acté), le sujet est encore en cours d'analyse. L'abondement sera rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Effectifs - budget

Sur la question des emplois, l'UD a indiqué avoir un schéma d'emploi à 0 pour 2023. A **solidaires** on aurait préféré du plus, en insistant sur les départs du SCL ces derniers temps.

Si l'UD s'est attachée à éviter une baisse d'effectifs, au besoin en prolongeant des contractuels, les sous-effectifs étant généralisés les nouveaux recrutements ne sont pas forcément visibles dans tous les domaines... ni à l'UD d'ailleurs.

Côté budget, l'UD a positivé au vu du montant d'investissement record en 2022 notamment grâce à la Douane (MILDECA) et aux investissements communautaires (IFECD à 3 millions cette année). Positif pour l'exercice des missions, mais encore faut-il avoir suffisamment de collègues pour se servir des nouveaux matériels...

### Carrières

Sur les recrutements, face à l'affirmation par **solidaires** de l'importance du concours, l'UD a précisé y être attaché, même si elle n'exclut pas d'y déroger pour des besoins spécifiques. Enfin, l'UD envisage de revenir (peut-être) à un recrutement par concours d'Ingénieur·es en physique.

L'UD a fait preuve d'un pessimisme (euphémisme !) sur la possibilité d'obtenir le grade de débouché des Ingénieur·es, qui va à l'encontre de la politique de Bercy et de la Fonction Publique.

### Médecine de prévention

L'UD connaît le problème, qui va bien au-delà du champ de compétence de l'UD.

Certains facteurs expliquent les difficultés rencontrées, comme la gestion du Covid qui a accaparé les médecins de travail, ou la nouvelle réglementation, puisque c'est désormais aux médecins du travail de décider si les agent·es en visite particulière seront en visite annuelle ou bisannuelle.

### Remboursement des frais de stage des Ingénieur·es promu·es par LA

**solidaires** a ré-interpellé l'UD sur le sujet des frais de stage, en mettant en avant l'augmentation importante des frais d'hôtellerie-restauration dans la période, se conjuguant avec le fait que les prix sont dégressifs, et donc beaucoup plus élevés pour une location sur une courte période.

Pour **solidaires**, c'est l'ensemble des frais, de stage ou de déplacement, qui doivent être revus à la hausse !